



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité régional de l'alimentation (CRALIM) de La Réunion

20 mai 2026

Comité régional de l'alimentation

Ordre du jour

- ❑ **Nouveau cadre stratégique et opérationnel de la politique de l'alimentation**
 - Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) 2025-2030, PNNS 5 et PNA 4 - *DAAF*

- ❑ **Déclinaison territoriale de la politique de l'alimentation**
 - Programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète et l'obésité (PRNDO) 2025-2028 - *ARS*
 - Réseau régional des PAT et démonstrateur territorial de la Case Rurale – *InterPAT (CIRAD) et PAT de Trois Bassins*

- ❑ **Réflexions autour de l'évolution de la consommation alimentaire**
 - Plan régional de souveraineté alimentaire (PRSA) et phase territoriale des conférences de souveraineté alimentaire - *DAAF*
 - Projet OR-Alim et cibles de consommation à horizon 10 ans - *IRD et INRAE*

Comité régional de l'alimentation

Ordre du jour

- ❑ **Nouveau cadre stratégique et opérationnel de la politique de l'alimentation**
 - Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) 2025-2030, PNNS 5 et PNA 4 – *DAAF (Frédérique Stein)*

- ❑ **Déclinaison territoriale de la politique de l'alimentation**
 - Programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète et l'obésité (PRNDO) 2025-2028 - *ARS*
 - Réseau régional des PAT et démonstrateur territorial de la Case Rurale – *InterPAT (CIRAD) et PAT de Trois Bassins*

- ❑ **Réflexions autour de l'évolution de la consommation alimentaire**
 - Plan régional de souveraineté alimentaire (PRSA) et phase territoriale des conférences de souveraineté alimentaire - *DAAF*
 - Projet OR-Alim et cibles de consommation à horizon 10 ans - *IRD et INRAE*

Présentation de la SNANC 2025-2030

Stratégie nationale
pour l'alimentation,
la nutrition
et le climat
2025 / 2030



Février 2026

- ➔ **Politique de l'alimentation interministérielle** couvrant les enjeux de santé, sociaux, de souveraineté alimentaire et d'environnement
- ➔ **Garantir** un accès à tous à une alimentation saine et durable, en agissant sur les environnements alimentaires et l'évolution des régimes et comportements alimentaires

AXE 1 :

Gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement

AXE 2 :

Accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables

AXE 3 :

Comportements et régimes alimentaires durables, favorables à la santé et à l'environnement

AXE 4 :

Recherche, expertise et évaluation pour une transition des systèmes alimentaires

Objectifs de la SNANC

A l'horizon 2030



Objectifs généraux :

- ❑ Diminuer de 30 % (par rapport à 2015) la prévalence du surpoids (dont obésité) chez les enfants et les adolescents, et de 20 % chez les enfants et les adolescents issus de familles défavorisées (cf. Stratégie nationale de santé 2023-2030)
- ❑ Tendre vers la disparition de l'insécurité alimentaire
- ❑ Atteindre les objectifs climatiques et en termes de biodiversité (cf. SNBC et SNB)
- ❑ Atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire (cf. Conférences de souveraineté)



Objectifs de la SNANC





















Une évolution progressive vers :

❑ Des régimes alimentaires conformes aux repères du PNNS :

- ✓ **Augmentation** de la consommation de fruits et légumes frais, de légumineuses et de céréales complètes
- ✓ **Consommation suffisante et limitée** de poisson et de produits laitiers
- ✓ **Limitation** de la consommation de viandes et de charcuterie, en particulier importées

Pour un mode de vie plus équilibré, commencez par

Augmenter ↗	Aller vers →	Réduire ↘
 Les fruits et légumes	 Le pain complet ou aux céréales, les pâtes, la semoule et le riz complets	 L'alcool
 Les légumes secs : lentilles, haricots, pois chiches, etc.	 Les poissons gras et maigres en alternance	 Les produits sucrés et les boissons sucrées
 Les fruits à coque : noix, noisettes, amandes non salées, etc.	 L'huile de colza, de noix, d'olive	 Les produits salés
 Le fait maison	 Une consommation de produits laitiers suffisante mais limitée	 La charcuterie
 L'activité physique	 Les aliments de saison et les aliments produits localement	 La viande : porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats
	 Les aliments bio	 Les produits avec un Nutri-Score D et E
		 Le temps passé assis

Objectifs de la SNANC



Une évolution progressive vers :

- ❑ Des **produits durables et de qualité** en restauration collective → lois EGAlim (2018) et Climat & résilience (2021)
 - ✓ 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio en restauration collective (*)
 - ✓ 12% de consommation de bio tous secteurs confondus
 - ✓ trajectoire à co-construire pour la distribution et la restauration commerciale

(*) à La Réunion :

- 20% de produits D&Q dont 5% de bio
- puis 35% dont 10% au 1^{er} janvier 2026
- et 50% dont 20% au 1^{er} janvier 2030



Objectifs de la SNANC

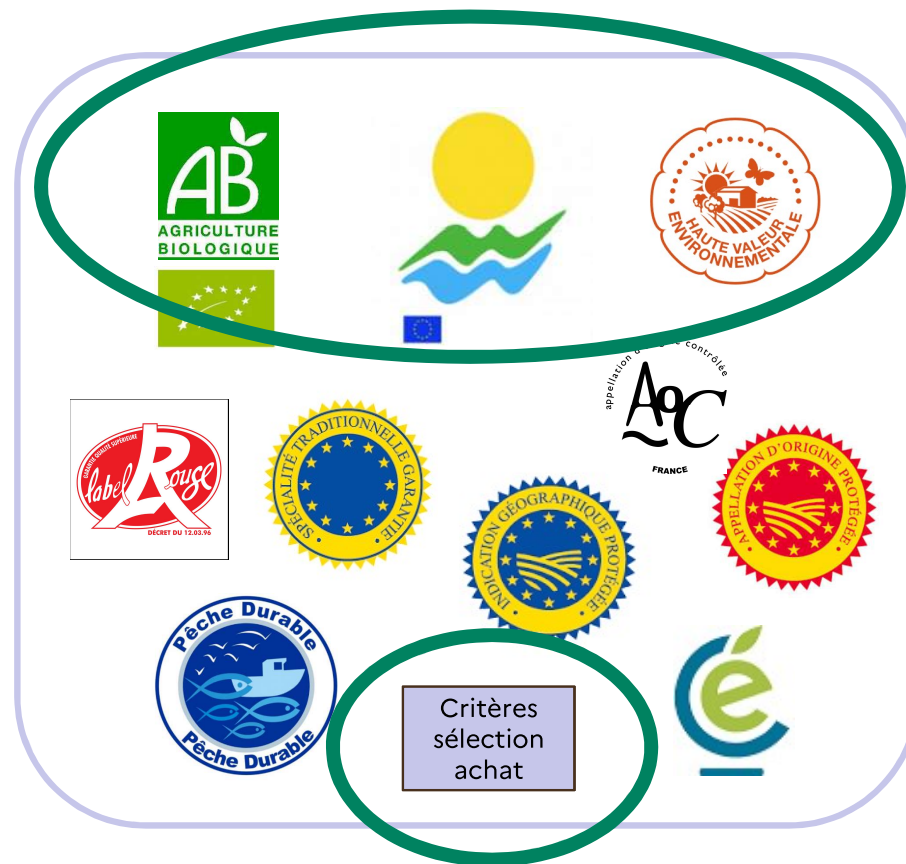


Une évolution progressive vers :

- ❑ Des **produits durables et de qualité** en restauration collective → lois EGAlim (2018) et Climat & résilience (2021)
 - ✓ 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio en restauration collective (*)
 - ✓ 12% de consommation de bio tous secteurs confondus
 - ✓ trajectoire à co-construire pour la distribution et la restauration commerciale

(*) à La Réunion :

- 20% de produits D&Q dont 5% de bio
- puis 35% dont 10% au 1^{er} janvier 2026
- et 50% dont 20% au 1^{er} janvier 2030



Objectifs de la SNANC



Pour tous les restaurants collectifs, publics ou privés, en gestion directe ou concédée

Approvisionnement en produits durables et de qualité

- 50 % de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio (*)
- 60% de viandes et poissons D&Q*
Hôpital public et Etat : seuil porté à 100%

Diversification des sources de protéines

- Dès > 200 couverts/j plan pluriannuel de diversification
- **Scolaire** menu végétarien hebdomadaire
- **Etat :** option quotidienne si choix multiples

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- diagnostic et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- si > 3000 repas/j convention de dons avec association(s) habilitée(s)

Réduction du plastique

- Contenant à emporter réutilisable ou recyclable
- - 6ans, scolaire, périnatal : Interdiction des contenants alimentaires en plastique

Information des usagers

- Affichage permanent de la part des produits D&Q* dans le restaurant
- Campagne annuelle d'info de la part des produits D&Q*

Politique Prioritaire du Gouvernement (PPG) accompagnement et suivi territorialisé



Données anonymisées

- ✓ Rapport au parlement « Bilan statistique annuel »
- ✓ Observatoire EGalim
- ✓ Données ouvertes « Open Data »



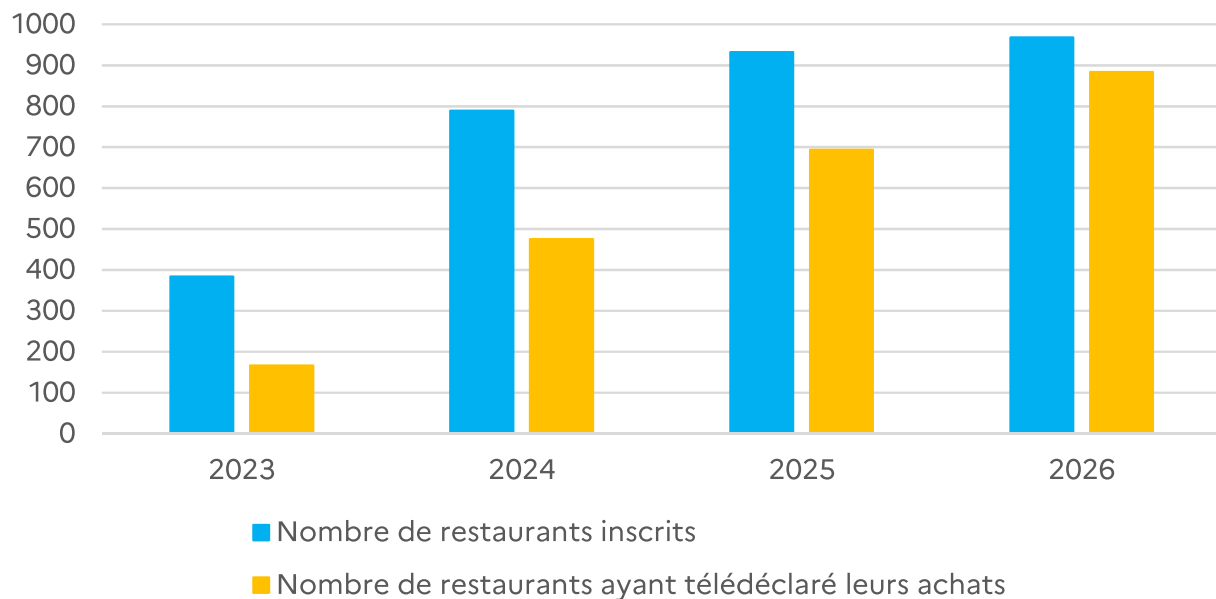
(*) à La Réunion :

- 20% de produits D&Q dont 5% de bio
- puis 35% dont 10% au 1^{er} janvier 2026
- et 50% dont 20% au 1^{er} janvier 2030

Restauration collective à La Réunion

Téledéclarations 2026 (données 2025)

Nombre de restaurants collectifs
sur la plateforme *ma cantine*



ma cantine

968 restaurants collectifs inscrits
à La Réunion

883 ont télédéclaré leurs achats
pour l'année 2025 :
✓ **29,5 millions de repas**
✓ **76,9 M€ d'achats alimentaires**

(chiffres provisoires)

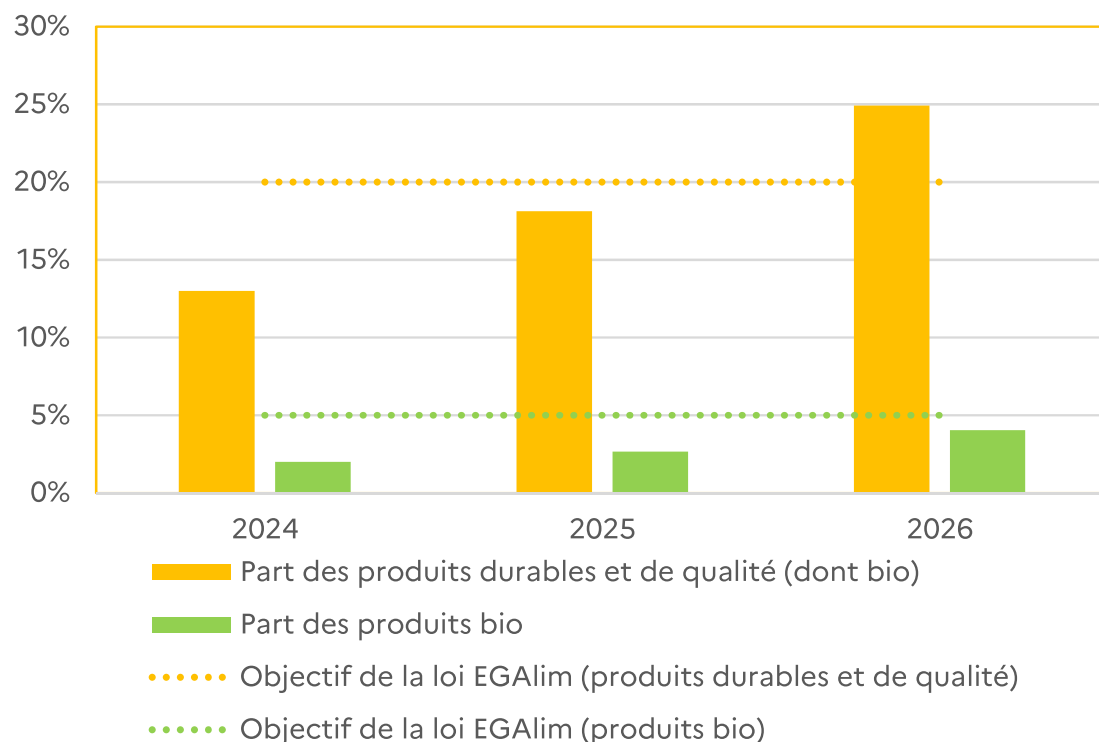
(*) à La Réunion :

- 20% de produits D&Q dont 5% de bio
- puis 35% dont 10% au 1^{er} janvier 2026
- et 50% dont 20% au 1^{er} janvier 2030

Restauration collective à La Réunion

Télédéclarations 2026 (données 2025)

Part des produits durables et de qualité
télédéclarée sur la plateforme *ma cantine*



ma cantine

Campagne 2026 (achats 2025)

- ✓ produits D&Q = **24,92%** (> 20%)
- ✓ dont produits bio = **4,05%** (< 5%)

(chiffres provisoires)

(*) à La Réunion :

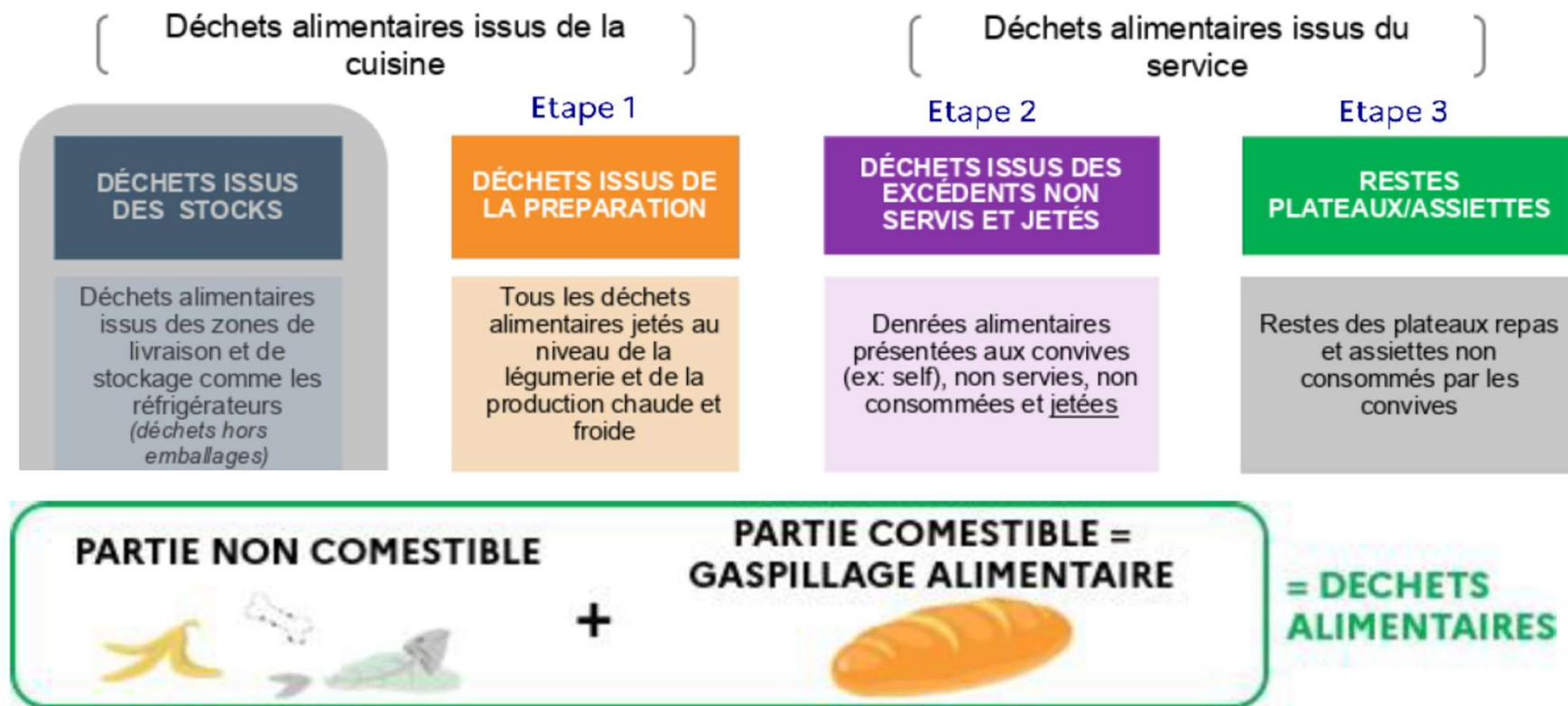
- 20% de produits D&Q dont 5% de bio
- puis 35% dont 10% au 1^{er} janvier 2026
- et 50% dont 20% au 1^{er} janvier 2030

Objectifs de la SNANC



Une évolution progressive vers :

- Une **réduction du gaspillage alimentaire** : -50 %, par rapport à 2015, pour la restauration collective et la distribution, et d'ici 2030 pour les autres secteurs



Une déclinaison opérationnelle Dans le PNA 4 et le PNNS 5 (2026-2030)



- ❑ Approche globale et transversale de l'alimentation, de la santé humaine et de l'environnement (« une seule santé »)

- ❑ Gouvernance nationale coordonnée
 - ✓ Pilotage interministériel, en articulation avec les autres stratégies nationales

Une déclinaison opérationnelle

Dans le PNA 4 et le PNNS 5 (2026-2030)

Des priorités communes pour transformer durablement les habitudes alimentaires :

- ❑ **Améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire** (en restauration collective, grande distribution, ...)
- ❑ **Renforcer l'information du consommateur** (recommandations nutritionnelles, étiquetage, ...)
- ❑ **Mieux protéger les enfants et les adolescents** face au marketing (produits trop gras, sucrés ou salés, ...)
- ❑ **Réduire les inégalités sociales et territoriales** en matière d'alimentation et de nutrition



Une déclinaison opérationnelle

Dans le PNA 4 et le PNNS 5 (2026-2030)

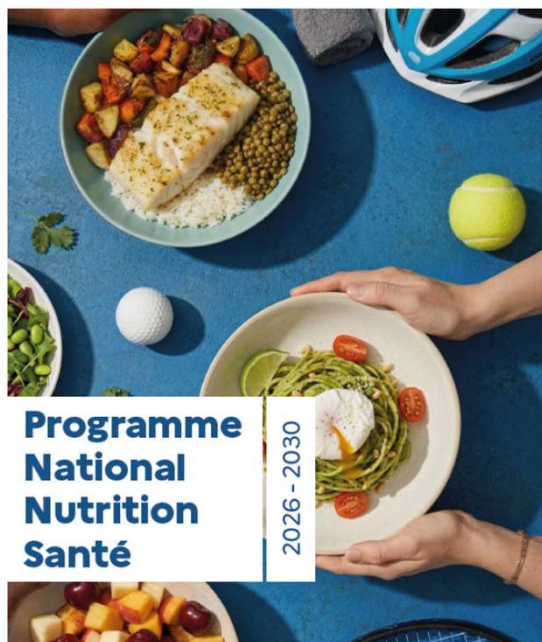


Accélérer la transition vers une alimentation saine, de qualité et durable → Agir sur l'ensemble du système alimentaire

Priorités spécifiques du PNA 4 :

- Renforcement des **approvisionnements durables et de qualité**
- Soutien aux **projets alimentaires territoriaux (PAT)**, leviers essentiels de structuration locale des systèmes alimentaires et de territorialisation de la souveraineté alimentaire
- Réduction du gaspillage alimentaire** à toutes les étapes de la chaîne alimentaire

Une déclinaison opérationnelle Dans le PNA 4 et le PNNS 5 (2026-2030)



Renforcer la politique de prévention en santé publique par la nutrition, en articulation étroite avec la *Stratégie nationale sport-santé 2025-2030*

Priorités spécifiques du PNNS 5 :

- Alimentation de la **femme enceinte**, de la **petite enfance** et promotion de **l'allaitement maternel**
- Lutte contre la dénutrition**, notamment chez les personnes âgées et les publics fragiles
- Développement de **l'activité physique et des mobilités actives** à tous les âges
- Réduction de la **sédentarité**, en particulier du temps passé devant les écrans



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des questions ?

Merci de votre attention